

Décision n°2026-03-13-001
portant composition de la commission d'examen des vœux
pour l'accès en première année de Licence

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR,

VU le Code de l'éducation et notamment les dispositions de son article L. 712-2 ;

DÉCIDE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2026–2027, la commission d'examen des vœux pour l'accès en première année de Licence mention Gestion, parcours Management Durable des Organisations est constituée comme suit :

Président :

Goarin	Manon	Professeure agrégée
--------	-------	---------------------

Membres :

Blanc	Grégory	Professeur agrégé
Chatelin	Céline	Professeure des Universités

Article 2 : Madame la Directrice de l'IAE Pau-Bayonne est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Pau, le 13/03/2026

Pour le Président et par délégation de signature
La Directrice de l'IAE Pau-Bayonne



IAE PAU-BAYONNE
Ecole Universitaire
de Management
Sandrine CUEILLE, Directrice

